

**Sujet :** BR 0343-2024 - Réponse SDRCAM Sud

**De :** dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct (par AdER) <dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct@intradef.gouv.fr>

**Date :** 15/01/2025 à 10:28

**Pour :** DESIDERI Ange - DDT 2B/SUCR/ADS <ange.desideri@haute-corse.gouv.fr>

**Copie à :** BARBAUX Marie - DDT 2B/SUCR/ADS <marie.barbaux@haute-corse.gouv.fr>, "emzd-marseille-bsi.contact.fct@intradef.gouv.fr" <emzd-marseille-bsi.contact.fct@intradef.gouv.fr>, "dmd2b.cmi.fct@intradef.gouv.fr" <dmd2b.cmi.fct@intradef.gouv.fr>, "snia-bgd-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr" <snia-bgd-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr>

Bonjour,

Par courriel du 13 septembre 2024, vous sollicitez les services de la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud 50.520 dans le cadre d'une demande de permis de construire (PC n° 02B 188 24 N0013) pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une surface de 91 260 mètres<sup>2</sup>, au profit de l'entreprise « Corsica Sole 53 », située sur le territoire de la commune d'Olméti-di-Tuda (2B).

En effet, du point de vue aéronautique, le projet qui est situé dans les aires de protection des trajectoires utilisées pour l'entraînement des équipages d'aéronefs au poser d'assaut et au largage à très basse altitude des zones de mise à terre de « Borgo » et « Casta champ de tir », de jour comme de nuit, à une hauteur inférieure à 150 mètres, n'est pas de nature à remettre en cause leurs missions.

**Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer que je donne mon autorisation pour sa réalisation.**

À des fins de suivi des dossiers, je vous demande de bien vouloir transmettre une copie de l'arrêté préfectoral à la sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud<sup>[1]</sup>.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle demande.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.

**[1]** Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud - Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air

cid:image001.p

**BA 701 Salon de Provence**  
**SDRCAM Sud 50.520**  
Division Environnement Aéronautique

Chemin de St-Jean – 13661 Salon Air

DSAE\_COULEUR

[dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dsae-dircam-sdrcam-sud-envaero.chef-div.fct@intradef.gouv.fr)

---

[1] Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud - Division environnement aéronautique - Base aérienne 701 - 13661 Salon de Provence Air